Image not found or type unknown

Délai sur versement saisi pension alimentaire

Par **soleil34**, le **08/12/2010** à **12:46**

Bonjour,
mon ex mari ne payant pas la pension alimentaire depuis plusieurs mois malgré une décision de justice allant dans ce sens, j'ai eu recours à un huissier qui a fait une saisi sur son compte personnel.
Mon ex marie n'a pas constesté et à verser un chèque du montant demandé pour libérer son compte de toute emprise.
Mais l'huissier m'indique maintenant qu'il soit observer une période de 6 semaines avant de me reverser le montant du chèque.
Est ce bien normal sachant qu'il s'agit du montant d'une pension alimentaire et que j'en ai extrement besoin ?
merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés